

Questions orales

Mlle Monique Bégin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous avons reçu des rapports, pour autant que les communications par télex sont possibles. Nous avons appris avec beaucoup de tristesse qu'un tremblement de terre aurait causé, jusqu'à maintenant, la mort d'au moins 132 personnes dans les régions d'Udine et de Padoue, dans le nord-est de l'Italie. Cependant, nous n'avons pas enregistré de morts de Canadiens.

On me permettra de profiter de cette occasion pour exprimer à toutes les familles italo-canadiennes d'origine frioulienne notre profonde tristesse et exprimer également au gouvernement de l'Italie notre sympathie. J'ajouterai simplement, avant de terminer, que l'ACDI est en contact étroit avec la Croix-Rouge internationale et la Croix-Rouge canadienne, afin de déterminer si nous pouvons aider de quelque façon.

* * *

● (1150)

[Traduction]

LA SANTÉ

LE VIRUS DE LA POLIOMYÉLITE DANS LA RÉGION D'OTTAWA—
L'EFFICACITÉ DU VACCIN SALK SUR LES SOUCHES DE
MICROBES DÉCOUVERTES—LES MOTIFS DE LA REMISE DES
TESTS

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. La semaine dernière, le 3 mai, en son absence, j'ai posé une question à son secrétaire parlementaire à propos de cinq souches du virus de la poliomyélite découvertes dans deux usines de traitement des eaux vannes de la région d'Ottawa. J'ai demandé si ces souches de virus avaient été envoyées à un laboratoire de biologie. Le secrétaire parlementaire a dit qu'elles avaient été analysées, mais que les résultats n'étaient pas encore connus. Je veux maintenant poser deux questions au ministre. En premier lieu, peut-il nous dire si l'on connaît maintenant les résultats du laboratoire de biologie et si ces souches sont sensibles au vaccin Salk? En second lieu, puisque le ministre était au courant de cette situation depuis janvier dernier, pourquoi les tests n'ont pas été effectués plus tôt?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, les données concernant les 15 virus de polio isolés dans la région d'Ottawa ont été signalés au symposium tenu à l'université d'Ottawa le 23 janvier 1976, auquel assistaient des représentants des autorités sanitaires locales et des autorités sanitaires du gouvernement fédéral et de l'Ontario. La communication que nous avons soumise à l'université d'Ottawa indiquait que 10 des 15 virus avaient les caractéristiques d'un vaccin. Les cinq autres souches n'ont manifesté aucune réaction à l'antisérum du vaccin Sabin, mais ne pouvaient être classées, je répète, ne pouvaient être classées comme des souches virulentes. J'ai appris qu'il était assez difficile d'établir l'origine des cinq souches du virus de la polio, mais que ce dernier était relativement stable. C'est pourquoi les vaccins Sabin ou Salk seraient des immunisants tout à fait adaptés à ces besoins.

[M. Prud'homme.]

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Les opinions sont partagées dans le monde médical quand il s'agit de savoir si le vaccin Salk ne peut être utilisé que dans certains cas particuliers et si le vaccin Sabin immunise totalement, le ministre voudrait-il faire savoir à la Chambre si les laboratoires ont donné les résultats des tests, car je suis certain que le ministre ne voudrait pas appliquer un programme d'immunisation, ou qu'une province applique un tel programme, pour constater ensuite que le vaccin utilisé ne protège que partiellement.

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, le député étant, comme moi, un profane en ce domaine, je suis certain qu'il ne voudra pas répandre des craintes injustifiées au sujet de l'efficacité du vaccin actuellement utilisé au Canada. Je lui rappellerai que le Comité consultatif national sur les agents immunisateurs s'est réuni les 30 et 31 octobre dernier pour étudier la question des vaccins utilisés actuellement au Canada et pour proposer un programme d'immunisation. On a constaté que les vaccins Salk et Sabin étaient parfaitement adaptés à la lutte contre la poliomyélite et qu'ils constituaient des méthodes de traitement efficaces. On m'a souligné d'autre part qu'il n'y avait aucune raison de craindre que l'un ou l'autre de ces vaccins ne permettrait pas de combattre les souches de virus de polio qui viennent d'être identifiées.

* * *

[Français]

LE CODE CRIMINEL

ON DEMANDE QUE LE BILL C-84 SOIT DÉFÉRÉ À UN COMITÉ
PLÉNIER DE LA CHAMBRE

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable solliciteur général.

Étant donné l'importance du bill C-84, et étant donné aussi que ce bill intéresse tous les Canadiens d'un bout à l'autre du pays, est-ce que l'honorable ministre pourrait dire à la Chambre s'il serait d'accord pour que ce bill soit déferé à un comité plénier de la Chambre, au lieu du comité permanent de la justice et des questions juridiques?

[Traduction]

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, c'est un point dont il faudra discuter avec le leader du gouvernement à la Chambre ainsi qu'avec les autres leaders à la Chambre. Je pense qu'ils devraient examiner cette proposition.

* * *

LES AÉROPORTS

PICKERING—L'ENGAGEMENT ININTERROMPU DE CAPITAUX—
OPPOSITION AU DÉTOURNEMENT DE LA CIRCULATION VERS
MIRABEL—LES CONSULTATIONS OTTAWA-TORONTO

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser ma question au ministre des Transports. Près de 137 millions de dollars ont déjà été dépensés, ou le seront, pour la construction de l'aéroport de Pickering, soit 43 p. 100 de l'ensemble des dépenses consacrées à la construction de l'aéroport de Mirabel, qui risque bien de devenir un éléphant de porcelaine: un peu encombrant et pas très utile. Le ministre voudrait-il donc nous indiquer si l'on continuera à engager des dépenses au titre de l'aéroport de Pickering, qui, une fois terminé, ne sera pas nécessaire et pourra même se trouver isolé, sans voies d'accès ni services?